



Financé par
l'Union européenne



MINMIDT
Ministères des Mines, de l'Industrie et du
Développement Technologique



Transparency
International Cameroon
Membre ECOSOC - Union Africaine



Foder
Forêts et Développement Rural
Pour un Monde meilleur



Termes de Références

FORUM SUR LA GOUVERNANCE MINIERE –(FGM)

THEME

« Exploitation minière artisanale et à petite échelle
: opportunités et défis pour le développement local

»

Yaoundé, du 18 au 20 Janvier 2023

Forêts et Développement Rural (FODER)

Tel : 00 237 222 00 52 48, E-mail : forest4dev@gmail.com

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun

Le contenu des présents Termes de Références relève de la seule responsabilité de FODER, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne

Contexte et justification

L'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (EMAPE) renvoie aux opérations minières effectuées par des individus, des groupes, familles ou coopératives avec une mécanisation minimale ou non de l'activité ; souvent dans le secteur commercial informel/illégal (*Hentschel et al 2003*). L'EMAPE est reconnue comme une source considérable de revenus pour des millions de personnes à travers le monde (*World Gold Council 2017*). Dans de nombreux pays en développement dotés d'importantes ressources naturelles, l'artisanat minier fournit des moyens de subsistance à des millions de personnes, et représente une source de développement économique majeure. Le nombre de personnes qui dépendent de l'EMAPE pour leur subsistance a atteint 40,5 millions en 2017 dans plus de 80 pays dans le monde, contribuant ainsi à environ 12 à 15% de la production mondiale de l'or (*IGF 2017 ; UNEP 2013 ; World Bank 2013*). L'EMAPE produit 80% du Saphir, 20% de l'or et 20% du diamant sur le plan global. Cependant, l'artisanat minier reste très peu réglementé, aboutissant à des informations limitées sur la production, les recettes générées, l'emploi et les opérations sur la chaîne de commercialisation des produits.

La sous-région du bassin du Congo est très riche en ressources minérales. Au Cameroun, environ 100 000¹ personnes sont directement impliquées dans l'exploitation artisanale de l'or qui est concentrée dans la région de l'Est. Quelques sites sont présents dans les régions de l'Adamaoua, Centre, Sud et Nord. Cette exploitation constitue la principale source de revenus des familles dans les communautés minières et contribue à freiner l'exode rural en favorisant le développement de plusieurs activités connexes. Toutefois ce secteur est peu structuré et contribue seulement à 0,1% du PIB, malgré le fait qu'il constitue un pilier essentiel pour la vision 2035 du Gouvernement d'atteindre l'émergence du pays (*EITI 2019 ; The World Bank 2017*).

En 2019, la production de l'or issue de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle était estimée à 319,603kg (*ITIE Cameroun, 2019*). Cette quantité a été produite dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua (soit respectivement 65% et 35%). Toutefois, il faut relever qu'à peine 10% de l'or produit par les artisans miniers est vendu dans le circuit légal. La majorité des orpailleurs vendent leurs produits dans le circuit informel et sont très vulnérables vis-à-vis des collecteurs et des exploitants semi-mécanisés.

La situation de l'EMAPE dans les pays producteurs de l'or et des pierres précieuses dans le bassin du Congo est plus ou mieux similaire. L'or et les pierres précieuses produits actuellement en République Centrafricaine sont extraits par des artisans miniers et des exploitants à petite échelle sur des centaines de petits sites répartis dans l'Ouest et le Centre du pays. En République Centrafricaine, l'EMAPE est un moyen d'existence important pour environ 400 000 femmes et

¹ (Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, 2018),
Rapport annuel d'activités de la délégation régionale de l'Est

hommes et fournit plus de 60 % des recettes d'exportation du pays (Levin, 2010). Selon les statistiques officielles, la contribution du secteur minier au PIB de la République Centrafricaine n'est que de 4 à 7 %, mais plus de 95 % de la production nationale de diamants alluviaux sont attribués aux exploitants artisanaux.

La République démocratique du Congo pour sa part, abrite 66 millions d'habitants, dont environ 16% (approximativement 10 millions de personnes) tirent leurs moyens de subsistance de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE). Cette réalité économique a conduit la Banque mondiale à considérer le secteur de l'EMAPE de la République démocratique du Congo comme « le plus important segment du secteur minier » (Banque mondiale, 2008). L'État Congolais a défini une stratégie de diversification faisant de l'exploitation minière un secteur prioritaire, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer le climat d'investissement (Banque mondiale, 2012). Selon un groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies, 98 % de la production aurifère artisanale en RDC n'est pas déclarée.

En république du Congo, la petite production industrielle d'or a cessé depuis des décennies, mais des artisans miniers extraient constamment (de façon essentiellement informelle) des minéraux précieux tels que l'or ou les diamants. Les chiffres relatifs à l'extraction artisanale de l'or, des diamants et d'autres minéraux sont rares et probablement incorrects. Quand l'or est acheminé clandestinement hors du pays, les gouvernements perdent d'importantes recettes. Dans le secteur de l'exploitation minière artisanale du bassin du Congo, les ventes sont pour la plupart du temps ni imposées ni enregistrées dans les statistiques officielles des exportations et favorisent la culture du secret.

Le sous-secteur de la mine artisanale et à petite échelle fait face à un obstacle majeur qu'est l'obtention des prêts par les artisans ou à des investissements plus importants par les commerçants financiers. La majeure partie de l'or de la sous-région est issue de l'exploitation illégale, dissimulée aux autorités et exportée illégalement. L'absence de suivi et de statistiques fiables ne permet pas aux pays du bassin du Congo d'avoir une vision claire du phénomène et facilite l'exploitation aurifère par les groupes criminels organisés. L'exploitation minière artisanale dans le bassin du Congo est associée à des problèmes de sécurité, de santé et d'environnement, tels que l'empiètement sur des écosystèmes protégés et fragiles, (Hollestelle 2012 ; Lahm 2002). Les principaux problèmes sont liés à la déforestation et la pollution des eaux et des sols et la nappe phréatique par le rejet de substances toxiques comme le mercure ou le cyanure.

Depuis plusieurs années, les législateurs, les gouvernements, les organisations multilatérales et les organisations de la société civile ont engagés plusieurs actions pour formaliser l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans plusieurs pays africains. Les acteurs de la chaîne minière, y compris les artisans miniers, les négociants locaux et les exportateurs, ne sont guère incités à entrer dans le secteur formel. L'insécurité, la charge fiscale, le manque d'investissements de l'État et le faible nombre de zones minières artisanales officielles sont les raisons les plus

souvent avancées pour expliquer le manque de volonté des exploitants à agir dans la sphère formelle. Par conséquent, une part considérable de production minière s'évapore dans le circuit informel. Selon Interpol (2021), l'or franchit illégalement les frontières de la sous-région par voie terrestre ou aérienne. Il est souvent exporté illégalement en dehors de la sous-région dans des bagages à main lors des voyages. L'exploitation aurifère illégale dans le bassin du Congo est amplifiée grâce à la corruption et aux faibles capacités de contrôle des aéroports régionaux.

À l'heure où les gouvernements africains et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) cherchent à mettre de l'ordre dans une chaîne de valeur en grande partie informelle, un certain nombre d'éléments clés doivent être pris en compte non seulement pour professionnaliser le secteur de la petite mine, mais aussi pour réorganiser le sous-secteur artisanal afin qu'il contribue véritablement au développement local et national.

C'est dans ce contexte que FODER, dans le cadre de la phase 2 du Projet Mines-Environnement-Santé et Société phase 2 (ProMESS 2) avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE), organise le forum sur la gouvernance minière. Ce forum est l'occasion pour les acteurs du Bassin du Congo de partager des expériences sur le secteur minier d'une part et d'autre part de mener des discussions sur les défis et les opportunités de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, en vue de proposer des recommandations pertinentes pouvant contribuer à faire de ce sous-secteur un levier de croissance et d'emplois décents, de développement socio-économique, de réduction de la pauvreté, et de réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD). Les questions et problématiques des passifs environnementaux laissés par cette exploitation et les mécanismes de mitigation/gestion seront abordées lors du forum. Il regroupera les administrations, les exploitants miniers artisanaux, les bureaux d'achat, les organismes d'encadrement et régulation de l'EMAPE, les OSC, les partenaires au développement des pays du bassin du Congo ; notamment la RCA ; le Congo et la RDC. Il sera axé sur la formalisation de l'artisanat minier comme outil de développement et d'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales.

1- Objectifs

Il s'agira de manière globale de partager les expériences sur le secteur minier d'une part et d'autre part de mener des discussions sur les défis et les opportunités de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, en vue de proposer des recommandations pertinentes pouvant contribuer à faire de ce sous-secteur un levier de croissance et d'emplois décents, de développement socio-économique, de réduction de la pauvreté, et de réalisation des ODD.

Le forum vise spécifiquement à :

- Faire un état des lieux de l'informalité/formalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle dans le bassin du Congo ;

- Identifier les contraintes et les leviers à la formalisation et/ou à la professionnalisation de la mine artisanale et à petite échelle ;
- Réfléchir sur les stratégies d'optimisation de l'EMAPE

2- Résultats attendus

- L'état des lieux des efforts des acteurs étatiques et non étatiques pour la formalisation de l'EMAPE est dressé ;
- Les leçons et expériences pour la formalisation ou la professionnalisation de l'EMAPE sont partagées et capitalisées ;
- Les orientations à la professionnalisation ou à la formalisation de l'EMAPE sont proposées ;
- Les mécanismes de gestion des risques sanitaires et des passifs environnementaux sont partagés.

3- Les thématiques du forum

Le thème général sera traité à travers les quatre (04) sous-thèmes suivants :

- 1- *Formalisation de l'EMAPE,*
- 2- *Optimisation de la collecte des revenus issus de l'EMAPE,*
- 3- *Contributions de l'EMAPE au développement local,*
- 4- *Défis environnementaux et sanitaires de l'EMAPE.*

4- Méthodologie

Le forum se déroulera autour des sessions plénières avec des participants en présentiels et en visioconférence. Des séances de "B to B" entre artisans, collecteurs et acheteurs d'or seront organisées. Des stands seront ouverts pour permettre des expositions-vente des produits de la mine et mettre en contact les acteurs de la chaîne d'approvisionnement (bureau d'achat, joaillerie...) et institutions académiques de la mine.

Sessions plénières

Elles se veulent être un cadre de dialogue et d'échanges structurés entre tous les acteurs concernés par les thèmes du forum. Elle se fera à travers les présentations par thématique et des échanges qui en résulteront permettront de formuler des recommandations concrètes, pertinentes pour développer des stratégies et approches devant permettre d'identifier comment utiliser la mine artisanale comme un levier de développement local. Des panels seront constitués à cet effet.

Session 1 : Formalisation de l'EMAPE

Description

Cette session mettra en évidence un état des lieux de la mine artisanale depuis la chaîne de production jusqu'à la commercialisation dans les différents pays du bassin du Congo (Cameroun, RCA, RDC, Congo). Il s'agira également de présenter le niveau d'encadrement des acteurs, les contraintes liées au processus d'encadrement. Aussi, il sera question de présenter dans cette session les contraintes et difficultés liées au processus de formalisation par différents acteurs, les expériences de formalisation des autres pays ainsi que la professionnalisation des acteurs.

Session 2 : Optimisation de la collecte des revenus issus de l'EMAPE

Description

Il s'agira de comprendre les difficultés auxquelles les Etats font face dans la collecte des revenus issus de l'EMAPE depuis l'attribution des titres jusqu'à la commercialisation. Des pistes de solutions seront identifiées pour aider à optimiser la contribution du secteur de l'artisanat minier et à petite échelle au développement local.

Session 3 : Contributions de l'EMAPE au développement local

Il s'agira au cours de cette session de faire un état des lieux de la contribution de l'EMAPE au développement socio-économique des collectivités des zones minières. De manière spécifique, les parties prenantes du sous-secteur mine artisanale et de la petite mine auront l'occasion d'échanger sur les stratégies et approches pour une contribution efficace et efficiente de l'EMAPE au développement local.

Session 4 : Défis environnementaux et sanitaires de l'EMAPE ;

Cette session fera le point sur les problèmes environnementaux, sanitaires et sécuritaires générés par l'EMAPE. Des bonnes pratiques dans la gestion des impacts environnementaux en rapport avec l'EMAPE seront partagées.

Session 5 : Politique Minière CEMAC ;

Cette session présentera les flux financiers illicites issus de l'EMAPE entre le Cameroun et les pays frontaliers. Un point sera fait sur les enjeux et les avancées du code minier CEMAC en cours. Les changements qu'apporteront ce code sur la petite et la mine industrielle seront également présentés.

Format virtuel

Pour cette 2^{ème} Edition du Forum sur la gouvernance minière, un format virtuel est prévu. Les sessions du Forum seront enregistrées et diffusées en ligne sur la plateforme **zoom, youtube live et facebook live**.

Les sessions du forum se tiendront principalement en français avec une interprétation simultanée assurée en anglais.

SIDE EVENT

➤ Session de B to B (Foire aux pépites d'Or)

Cette session sera organisée en parallèle avec la session sur la commercialisation de l'Or. Elle va consister à mettre en contact les artisans, les collecteurs et acheteurs d'or. Elle est une occasion idoine pour les différents acteurs de nouer voire de sceller des liens commerciaux. Chaque rendez-vous durera 20 minutes. Les « face à face » avec les participants ne doivent pas être choisis au hasard. C'est pour cela que FODER sélectionnera rigoureusement les partenaires en fonction des besoins sous réserve du document issu de la *réalisation d'une étude sur le circuit d'approvisionnement en Or et en pierres précieuses issus de l'exploitation artisanale pour le marché local afin d'améliorer les connaissances des parties prenantes sur les circuits d'écoulement de l'or et des pierres précieuses sur le marché local*. Les artisans miniers encadrés et coopératives mises sur pied dans le cadre du ProMESS 2 seront invités entre autres pour la présentation de l'or issu de leur exploitation artisanale. D'autres personnes désirant faire des expositions doivent s'inscrire le plutôt possible via ce formulaire.

➤ Session Ventes aux des grammes, et bijoux d'or

Cette session a pour objectif de faciliter les transactions commerciales sur l'or physique (bijoux, grammes d'or etc.). Les artisans miniers accompagnés par FODER, seront sélectionnés et auront la possibilité de mettre en vente leurs grammes d'or. Pour les bijoutiers, seuls les bijoux et autres accessoires de beauté en or présentés dans un catalogue seront projetés au public dans la salle. La conclusion des ventes se fera avec l'acheteur sur rendez-vous. Les expositions se feront les trois jours du Forum, dans la tranche horaire suivante : de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

➤ Remise du «MINING REPORTAGE AWARD»

Le « **MINING REPORTAGE AWARD** » est une initiative de l'organisation Forêts et Développement Rural (FODER) dédiée à des reportages et enquêtes journalistiques écrits, en langues française et anglaise, qui abordent des problèmes liés à la gouvernance minière et aux initiatives porteuses

de solutions concrètes pour la gestion durable des ressources minières au Cameroun. Les récompenses des meilleures productions des journalistes du Cameroun sur les questions minières seront remises au 3eme jour du Forum à la cérémonie de clôture du Forum.

Session protocolaire

Une cérémonie d’ouverture sera organisée et réunira pour la circonstance, le Ministre en charge des mines, le chef de la Délégation de l’UE et un représentant de FODER. Ces derniers délivreront des messages de circonstance.

La cérémonie de clôture verra la participation des mêmes personnalités que celle de l’ouverture et qui se livreront au même exercice à savoir délivrance de message de clôture. Aussi le communiqué final sanctionnant le forum sera lu par un participant.

Participants

Il est attendu une **centaine de participants en présentiels** représentant les différentes parties prenantes intervenant dans le secteur minier du Cameroun, de la RCA, RDC et du CONGO. D’autres participants auront la possibilité de participer au Forum en streaming via les plateformes digitales qui seront créés à cet effet.

Durée et lieu

Le forum sous régional se déroulera du **18 au 20 Janvier 2022** et se tiendra dans l’une des salles de conférences de **l’hôtel La Falaise, Yaoundé**.

Agenda du forum

18 Janvier 2023		
Horaire	Activités	Intervenant (e)
8h – 9h	Accueil et enregistrement des participants	
9h- 9h30	Cérémonie d’ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Discours du Représentant de FODER • Discours du chef de la DUE ou de son représentant • Discours du ministre des mines ou de son représentant • Photo de famille 	Protocole
9h30-10h	Pause - Café	
	Session plénière	
10h-12h30	Session 1 : Formalisation de l’EMAPE	Modérateur
	Panel 1 : Etats des lieux de l’EMAPE dans les pays du bassin du Congo (Cameroun, RDC, RCA, Congo)	

	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé 1 : Etat des lieux de la formalisation de l'EMAPE au Cameroun (15 min) • Exposé 2 : Etat des lieux de la formalisation de l'EMAPE en RCA (15 min) • Exposé 3 : Etat des lieux de la formalisation de l'EMAPE au Congo (15 min) 	<p>M. KOUAKEP Clotaire, Sous-Directeur des Activités Minières/Cameroun</p> <p><i>N'GBATOUKA SYLVAIN Marius, Chargé de mission en matière des missions</i></p> <p><i>M. KOUNKOU GHYNEL REAGAN FRYDARIUS : Directeur de la Petite Mine et de l'Artisanat Minier Point Focal Formalisation, CIRGL/Congo</i></p>
	<p>Panel 2 : Contraintes et difficultés rencontrées par les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement de l'EMAPE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé 1 : Défis congolais de la formalisation du secteur de l'EMAPE (15 min) • Exposé 2 : Commerce responsable de l'or et défis de la traçabilité (15 min) • Exposé 3 : Défis et contraintes de la formalisation des orpailleurs au Cameroun (15 min) 	<p><i>Jean -Paul KAPONGO KADIOBO / Directeur Général du SAEMAPE</i></p> <p><i>Ir Thomas IDOLWA TCHOMBA : Directeur provincial du SAEMAPE / N-K _ Ir Théo BASOSHI IUBWE, Directeur Provincial du SAEMAPE / S-K</i></p> <p><i>TAKOU Martin, Responsable Accompagnement Coopérative, FODER</i></p>
	<p>Panel 3 : Partage d'expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé 1 : Expériences du Ghana sur la formalisation de l'EMAPE (30 min) • Exposé 2 : Défis et opportunités de l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeurs des pierres précieuses (cas de Madagascar) 30 min 	<p><i>Mr Nelson AHEDOR, Director of small scale mining and industrial minerals- Minerals commission (Ghana)</i></p> <p><i>Dr Lynda Lawson, Senior Research Fellow Development Minerals/University of Queensland</i></p>
12h30-13h30	Echanges	Modérateur
13h30-14h45	Pause déjeuner	Hôtel
	Session 2 : Optimisation de la collecte des revenus issus de l'EMAPE	Modérateur
14h45-15h15	<p>Panel 4 : Optimisation de la collecte des revenus issus de l'EMAPE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé 1 : Contraintes et niches pour la collecte des revenus dans l'EMAPE (15 min) • Exposé 2 : Règlement de l'OCDE pour l'approvisionnement responsable des minerais issus de l'EMAPE : Quel apport pour accroître les revenus des Etats Africains ? (15 min) 	<p><i>Prof Théophile NDOUGSA MBARGA,</i></p> <p><i>LOUIS MARECHAL, Conseiller Senior minerais et secteur extractif, OCDE</i></p>

15h15-16h15	Travaux de groupe : Comment optimiser la collecte des revenus issus de l'EMAPE ?	Modérateur
16h15-17h	Restitution Travaux de groupe	Modérateur / Tous
17h	Fin de la 1^{ère} Journée	
19 Janvier 2023		
08h-9h	Enregistrements des participants	FODER
09h-09h30	Restitution des travaux de la première journée (suite et fin)	Modérateur
09h30-10h	Pause-café	Hôtel
Session 3 : Contributions de l'EMAPE au développement local		
10h-10h30	<p>Panel 5 : Etat des lieux de la contribution de l'EMAPE au développement socio-économique des Collectivités des zones minières dans le bassin du Congo</p> <ul style="list-style-type: none"> Exposé 1 : Contribution de l'EMAPE au Développement local en RDC (15 min) Exposé 2 : Quels leviers actionner pour accroître la contribution de l'EMAPE au développement local (15 min) 	<p><i>Me Alexis MUHIMA SHINJA, Directeur Executif de l'OSCMP/ Coordonnateur du Groupe de Travail Thématique Mines de la Société Civile</i></p> <p><i>Justin Landry CHEKOUA, Chargé de programmes/FODER)</i></p>
10h30-11h30	Echanges	Modérateur
11h30-12h30	Plénière : Réflexion sur les stratégies et approches pour une contribution efficace et efficiente de l'EMAPE dans le développement local	Tous
12h30-13h30	Pause-déjeuner	Hôtel
13h30-14h00	Restitution des travaux en plénière	Modérateur et rapporteurs
Session 4 : Défis environnementaux et sanitaires de l'EMAPE ;		
14h00-14h45	<p>Panel 6 : Impacts environnementaux et sanitaires de l'EMAPE</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduction de l'utilisation du mercure dans l'EMAPE : Quelles compétences professionnelles développées chez les artisans miniers (15 min) Impact de l'EMAPE sur les moyens de subsistance des communautés (15 min) 	<p><i>Mme Mbo Aline Clarisse, Chercheuse/Cameroun</i></p> <p><i>Mr NGAKOSSO NGOLO Jude, Chef de Service de l'Artisanat Minier, Congo</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de gestion des Préjudices environnementaux causés par les entreprises minières (15 min) 	<i>Mme LEUMAKO NONGNI Jeannette, Université de Yaoundé 1 /Cameroun</i>
14h45-16h	Echanges	Modérateur
16h-16h30	Panel 7 : Best practices dans la gestion des impacts environnementaux en rapport avec l'EMAPE <ul style="list-style-type: none"> Exposé 1 : Best practices dans la gestion des impacts environnementaux en rapport avec l'EMAPE sur le mercure (15min) Exposé 2 : Bonnes pratiques dans la restauration des sites miniers dans l'EMAPE (expériences du Ghana) 15 min 	M. Barthélémy LAMBA, Expert dans la restauration des sites miniers/RCA Dr Ishmaël QUICOE, Lecturer University of Mines and Technology Tarkwa Ghana
16h30	Fin de la 2^{ème} Journée	
20 Janvier 2023		
8h – 9h	Accueil et enregistrement des participants	
9h- 9h30	Panel 8 : Politique minière CEMAC <ul style="list-style-type: none"> Exposé 1 : Politique minière commune en zone CEMAC (15 min) Exposé 2 : Lutte contre la fraude et le flux transfrontalier au Cameroun (15 min) 	<i>M. EBODE 2 Nicaise Hervé, Président de la commission CEMAC, Chef BNCAM/ Cameroun</i> <i>M. MINYEMECK Etienne Alain & M. MONEMVOMO Patrick Brice, Contrôleurs Miniers Cameroun</i>
09h30-10h	Pause-café	Hôtel
10h-12h	Cérémonie de remise des prix des journalistes <ul style="list-style-type: none"> Discours président du jury Remise des prix 	Modérateur
12h-13h30	Cérémonie de clôture avec lecture du communiqué final <ul style="list-style-type: none"> Discours de clôture du Coordonnateur de FODER Discours du Ministre des mines ou de son représentant (Directeur des mines/Conseiller technique) Discours du représentant des participants Clôture + Pause déjeuner 	Modérateur et tous

• Badges

Des badges seront confectionnés spécialement pour l'évènement et remis à chaque participant. Ils serviront à l'identification pour l'accès au lieu du déroulement des travaux. Il vous est donc demandé de porter constamment le vôtre, afin de faciliter la tâche aux organisateurs.